

Emploi Dix ans d'insertion avec le Cepi

Le Club des entreprises pour l'insertion fête son dixième anniversaire et 689 personnes aidées dans leur recherche d'emploi.

En créant le Club des entreprises pour l'insertion à Mulhouse, les pionniers voulaient aider un public en difficulté à se remettre en selle. Dix ans plus tard, le bilan du club présidé par Éric de Valence, est positif. 689 personnes ont été remises sur la voie de l'emploi à travers des CDI, des CDD ou d'autres formules qui ont pour objectif de les sortir de la galère. Le tutorat ou le parrainage ont été utilisés. Cette méthode, « liée à la culture alsacienne » selon Éric de Valence, a été reprise ailleurs en France.

Le président du Cepi s'empresse de préciser : « Nous ne sommes pas là pour le simple plaisir de durer, mais pour marquer une présence réelle de l'entreprise dans l'insertion et ne pas en laisser le monopole au seul monde politique ». Une philosophie résumée en une formule : « le Cepi, c'est un état d'esprit ».

« Une accumulation de difficultés sociales »

En dix ans, cet état d'esprit a permis de donner naissance à plusieurs opérations reconnues. Mobilité pour l'emploi et son auto-école sociale représentent l'un des aspects les plus originaux de la démarche. Il y a eu aussi la formation de techniciens de vente et réparateurs spécialisés dans le sport ou celle de conducteurs de poids lourds. Dans ce dernier domaine d'ailleurs, Daniel Kelai, directeur



L'an passé, il y a eu 45,2 % de femmes parmi les personnes ayant réussi leur parcours d'insertion.

Archives Jean-Marc Loos

du Cepi, note que l'on s'achemine vers « une féminisation des emplois, y compris dans des milieux considérés comme très machos ».

Cette évolution de la société est notamment liée « au poids des familles monoparentales », remarque Éric de Valence. Une donnée confirmée par les chiffres de l'association. L'an passé, il y avait 45,2 % de femmes parmi les personnes ayant réussi leur parcours d'insertion. Un chiffre équivalent aux résultats des dix années d'activité.

Une autre évolution de la société inquiète les responsables du Cepi, et plus particulièrement leur président : « Nous avons une nouvelle catégorie de population à insérer très différente de celles que nous prenons en

charge voici quelques années. Ces gens présentent une accumulation de difficultés sociales, de problèmes de santé. Il y a parfois un refus total du système qui débouche sur une non-inté-

gration. On entre alors dans un problème sociétal et non plus économique, et une association a du mal à trouver son efficacité dans un tel contexte ».

R.C.

« GEbosse »

Le Cepi a donné naissance à un nouveau concept : « GEbosse ». Traduire « Groupement d'employeurs-je bosse ».

Ce groupement sera opérationnel à l'automne. Il permettra aux entreprises adhérentes de partager des emplois. Les 14 membres fondateurs et 11 adhérents supplémentaires créeront dans un premier temps 320 emplois dans différents services.

L'enquête lancée par le Cepi auprès de 600 entreprises a obtenu un taux de retour de 50 %. Ce bon niveau a permis de poursuivre la réflexion sur le groupement d'employeurs. Pour Éric de Valence, cette structure n'est pas un avatar du Cepi, mais la preuve que son association « joue son rôle de relais ».

Le groupement d'employeurs mulhousien avait pris une longueur d'avance. On sait désormais que Colmar pourrait être plus rapide.